

L'ECHO BEGADANAIS

LE MAGAZINE DE MA COMMUNE

Numéro 33



SOMMAIRE :

Le mot du Maire

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait de la séance du 22/02/23

Extrait de la séance du 22/03/23

Extrait de la séance du 12/04/23

Extrait de la séance du 24/05/23

Extrait de la séance du 21/06/23

VIVRE ENSEMBLE

À l'École :

Kermesse 2023

Rentrée scolaire 2023

Manifestations passées

Cérémonie du 8 mai

Fête de la Saint-Jean

Soirée 14 juillet

Les Echappées Musicales en Médoc

Fête du port de By

Manifestations à venir

Cérémonie du 11 novembre

Loto du Téléthon

Vœux de la municipalité

ACTUALITES

Nourrissage des chats errants

Gestion des déchets

Nids de frelons

Environnement

PRATIQUE

Fermeture Cabane du Port de By

Calendrier des lotos

Publication : Mairie

Rédaction : commission communication

Impression : SCOP PUB ADHESIVE Lesparre

Tirage : 500 exemplaires

Bégadanaïs, Bégadanaïses, Chers amis,

L'été termine de jouer les prolongations dont on ne sait si on doit s'en réjouir ou s'en inquiéter. L'automne arrive enfin avec le déclin des jours que le changement d'heure ne fait qu'accentuer.

Nous ne tarderons pas à fêter la fin de cette année qui est passée encore très vite, tant nous avons été occupés par la réalisation des projets dont le plus important a porté sur la réfection de la toiture du foyer rural, complété par la création d'un nouveau parking qui vient compléter celui de la place de la musique pour répondre à la demande grandissante de stationnement. La sécurisation du bourg avec la mise en place d'une zone limitée à 30 kms/h était devenue essentielle à l'abord des commerces. A noter que bien que l'entrée de bourg soit limitée à 50 kms/h, il y a toujours des automobilistes qui ne se sentent pas concernés ! Enfin les nouveaux portails du cimetière ont été installés. A l'école, le dortoir dédié à la sieste des plus petits a été réaménagé et de nouveaux sanitaires y ont été créés. La classe de Mme Batailley a été déménagée dans l'ancienne classe de maternelle libre d'occupation suite à sa fermeture l'an dernier.

De nombreuses manifestations qui traduisent du dynamisme des associations, ont été maintenues.

Bientôt viendra l'heure du bilan annuel que nous vous livrerons lors de la cérémonie des vœux 2024. Ce sera l'occasion de vous présenter les orientations futures.

Dans l'attente de vous retrouver prochainement,
A très bientôt

Jean-Robert DUHET, Maire

15/03/23



Calendrier des lotos

Dimanche 5 novembre : loto organisé par l'ACCA

Dimanche 12 novembre : loto organisé par CCAS

Dimanche 19 novembre : loto organisé par le comité des fêtes de Bégadan

Dimanche 26 novembre : loto organisé par le comité des fêtes du Port de By

Dimanche 3 décembre : loto organisé par la Gymnastique volontaire

Vendredi 8 décembre : loto du Téléthon

Dimanche 10 décembre : loto organisé par l'association du Foyer Rural

Extrait de la Séance du 22/02/2023:

Rénovation des toitures du logement de l'école et de l'ancien cabinet d'infirmiers : Le Conseil municipal décide de rénover ces deux locaux pour un total de 36 984€ et de demander des subventions auprès du Conseil départemental de la Gironde.

Relanternage du parc luminaire d'éclairage public : Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès du fonds vert pour le relanternage de tout le parc luminaire de l'éclairage public : le montant prévisionnel des travaux est de 199 890€ TTC, Le Conseil accepte ce projet et l'octroi de la subvention.

City Park : Monsieur le Maire informe le conseil que le City Park coûterait 79 680€ et qu'après renseignements pris auprès de l'Agence Nationale du Sport pour l'attribution de la subvention dans la cadre des JO 2024, la commune n'est pas éligible. Le Conseil municipal sursoit ce projet pour 2023.

Recensement 2023 : Le recensement s'est terminé le 18 février 2023. Les premiers résultats sont les suivants : 430 résidences principales, 70 résidences secondaires, 21 logements occasionnels et 56 logements vacants pour 874 habitants. 7 logements n'ont pu être recensés (2 absents et 5 refus) soit 18 habitants.

Extrait de la Séance du 22/03/2023:

Convention avec la SCAPA : Le Conseil accepte d'adhérer à la convention pour la capture, le ramassage et le transport des animaux errants à compter du 27 mars 2023 auprès de la SCAPA.

Extrait de la Séance du 12/04/2023:

Vote du taux d'imposition des taxes directes locales 2023 : la loi finances 2020 prévoyant la suppression progressive de la taxe d'habitation, Mr le Maire rappelle que depuis, le taux de taxe était figé à sa valeur 2019. A partir de 2023, le taux sur les résidences secondaires et autres locaux non affectés à l'habitation principale peut être à nouveau voté. Conformément à l'avis de la commission des finances, il est proposé de ne pas augmenter les taux de taxe d'habitation ou foncière pour 2023, qui resteront aux taux 2022, soit 35,54 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 35,60 % sur les propriétés non bâties, 14,03 % pour la taxe d'habitation.

Inscription et balisage du chemin d'Amadour : dans le cadre de la mise en œuvre du plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées le département a confirmé sa compétence concernant la gestion de ces itinéraires. Un récent projet d'aménagement d'un chemin culturel et patrimonial dénommé Chemin d'Amadour réunissant 4 départements a été travaillé. Cet ancien chemin de pèlerinage repose sur un tracé qui emprunte exclusivement des voies ou chemins usagers et se superpose avec les chemins ruraux ou voies communales non inscrits au PDIPR. A travers les 8 communes du Médoc concernées qui devront également en délibérer, le cheminement sera matérialisé par du balisage relevant des prescriptions de la charte nationale. A l'unanimité, le conseil prend acte des nouvelles modalités de gestion du PDIPR, approuve la proposition relative au plan des chemins présentés, autorise la mise en œuvre des aménagements prévus, prend acte que l'entretien sera assuré par le département, autorise Mr le Maire à signer tous les documents dans ce sens.

Extrait de la Séance du 24/05/2023:

Création d'un parking et d'une voie bicouche Place de la Musique : La commune envisage de faire des travaux d'aménagement avec la création de places de stationnement supplémentaires et un nouvel accès au Foyer rural. Le Conseil décide de solliciter l'octroi de subvention pour les travaux estimés à 93 350€.

Création d'un emploi non permanent pour accroissement saisonnier d'activité : Monsieur Le Maire expose qu'en raison de l'accroissement de l'activité pendant la période estivale, certaines tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la commune. Le Conseil accepte la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique territorial jusqu'au 3 septembre 2023.

Fête du 14 juillet : Comme l'an passé, la commune organisera une soirée pour le 14 juillet au profit du CCAS. Un spectacle soutenu par le Conseil Départemental dans le cadre des scènes d'été aura lieu à partir de 18h avant l'apéritif offert par la municipalité. Un feu d'artifice clôturera cette soirée.

Fibre optique : La Communauté des communes Médoc Cœur de Presqu'île participe au financement d'une partie de l'enfouissement des lignes pour la fibre optique, Monsieur le Maire a demandé l'enfouissement des routes de la Caussade, de Labadie, des Treytins et de la route de Moulin de By. Gironde Numérique a arbitré les demandes des communes. Seules les routes des Treytins et de la route de Moulin de By ont été retenues. Monsieur le Maire proposera toutefois de supprimer la route de Moulin de By et de proposer la route de la Caussade.

Extrait de la Séance du 21/06/2023:

Cantine scolaire : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer le tarif de la cantine pour l'année scolaire 2023,-2024 à 2,85€ pour les enfants et 3,35€ pour les adultes.

Ecole : Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil les travaux prévus durant l'été à l'école : déménagement de la classe de Mme Batailley dans la classe vide des maternelles, aménagement des toilettes dans le dortoir des maternelles, aménagement d'allées devant les classes, achat d'un vidéoprojecteur pour la classe de la directrice et réfection de la toiture du logement de l'école. Par conséquent, le centre de loisirs sera exceptionnellement fermé cette année au mois de juillet.

À L'ECOLE Kermesse de fin d'année

La fin de l'année scolaire est traditionnellement marquée par la kermesse de l'école. Cette année encore, l'Association des Parents Elèves a relevé le défi le 30 juin d'organiser cette fête avec tous les enfants et leurs proches et cela avant que la pluie ne s'invite. En effet, c'est sous un ciel gris que les enfants nous ont régallés avec le spectacle de chants et de danses que les maîtresses leur ont appris tout au long de l'année. S'ensuit le discours de Mme la Directrice et la traditionnelle remise des calculatrices aux enfants de CM2 qui quittaient l'école primaire pour le collège. Chacun d'entre eux ont ensuite pu s'éclater avec les jeux concoctés par les bénévoles de l'association (jeux gonflables, chambouletout, course de kart...). La pluie s'est invitée au moment du repas.



Rentrée scolaire 2023

Vendredi 1^{er} septembre sonnait la pré-rentrée de l'équipe pédagogique. Et enfin le lundi 4 septembre, les 67 enfants inscrits à l'école du village, répartis en 4 classes, se regroupaient devant le portail pour être accueillis avec leurs parents par Mme Céline Brusadelli, directrice, entourée de Corinne Delaveyne 2^{ème} adjointe en charge des affaires scolaires. Quelques mots de bienvenue et hop direction la cours ... et la classe de chacun. Quelques pleurs mais beaucoup d'excitation laissaient présager une belle rentrée des classes. Bonne nouvelle cette année, les 2 classes regroupant les niveaux CE1, CE2, CM1 et CM2 auront accès à la piscine de Lesparre du 11 décembre 2023 au 23 mars 2024. La municipalité prendra en charge le coût du transport.

Cérémonie du 8mai

VIVRE ENSEMBLE

MANIFESTATIONS

PASSEES

C'est sous un ciel mitigé que s'est tenue la cérémonie commémorative de l'armistice de la seconde guerre mondiale. Entouré du conseil municipal, de Mr Gérard Segatti président de l'association des Anciens Combattants, des enfants de la commune, d'une partie de l'équipe enseignante et des habitants du village, Mr le Maire Jean-Robert Duhet a rendu hommage aux soldats morts au combat. S'en suivait le traditionnel dépôt de gerbe aux monuments aux morts et au cimetière. La cérémonie se terminait par le vin d'honneur servi dans la salle des associations.

Fête de la Saint-Jean

Le week-end du 23 au 25 juin dernier, l'équipe du Comité des Fêtes de Bégadan vous a donné rendez-vous pour la traditionnelle fête de la Saint Jean. Le coup d'envoi fût donné le vendredi soir avec le loto qui a réuni de nombreux participants. Tout le week-end, les enfants ont pu profiter des jeux gonflables, les adultes, eux, ont pu s'affronter, amicalement bien sûr, lors des concours de pétanques. Les soirées furent également animées. Le samedi soir, le repas était animé par le groupe très rock The Distillers et DJ Rominou, également présent pour le marché gourmand du dimanche soir. Le weekend se clôturait par un très beau feu d'artifice. Bref, encore une belle édition.



Fête du 14 juillet

Cette année, tout comme l'année dernière, la Municipalité a eu plaisir à organiser la fête du 14 juillet, au Port de By. Vous êtes venus nombreux. Un concert/spectacle a ouvert les festivités. Le groupe Golden Parachute a largué les amarres et est venu faire escale au Port de By, pour un spectacle de rue qui donne la chair de poule ! Le vent dans les poils, cet équipage de 7 musiciennes et musiciens, à l'énergie communicative, à bord de leur radeau pirate : le légendaire Royal Rafiot, nous ont présenté un spectacle grotesque et touchant à la fois, ponctué par des voix lyriques et des flows ragga sur de la musique folk, cuivrée et aux rythmes électroniques. Un apéritif a ensuite été offert par Monsieur le Maire et les conseillers aux bégadanaï(s) et leurs proches. Puis tout le monde a pris place pour le grand pique-nique du 14 juillet. Les bénéfices dégagés par la buvette ont été reversés intégralement au budget du CCAS. Au rythme des musiques, les danseurs et danseuses ont pu se défouler sur la piste. Pour conclure la soirée, un superbe feu d'artifice a été tiré.



Les Echappées musicales en Médoc

Comme chaque année le public s'est retrouvé dans la magnifique église Saint-Saturnin de Bégadan, berceau du festival, pour le traditionnel concert d'ouverture. Cette année à l'honneur les compositeurs du « Groupe des Six », courant musical français des années 1920, ont été mis à l'honneur. Six compositeurs, six pièces, six combinaisons différentes d'instruments : un dialogue entre les vents, les cordes et le piano pour un programme varié et coloré qui a ouvert les festivités en beauté.



Fête du Port de By

Le dernier week-end d'août s'est déroulé la traditionnelle Fête du Port de By. Inaugurée par le loto du vendredi soir, tout le week-end a été un franc succès. Le samedi commençant fort pour les plus courageux, par la rando VTT ou la marche avec respectivement 96 et 41 participants, suivies par la pétanque de l'après-midi avec 37 doublettes formées, le ball-trap avec 18 planches pour finir avec la soirée paella, ayant attiré plus de 200 personnes et animée par Romain Durandet. Le dimanche matin, la brocante a attiré de nombreux exposants et chineurs, tandis que le ball-trap a affiché complet avec 22 planches ! A midi, le président du comité a remercié les nombreuses personnes présentes, après quoi Monsieur le Maire a félicité le Comité pour le travail et l'investissement de ses membres pour animer notre joli port de By et faire que cette fête soit une vraie réussite. Discours suivis par un moment convivial autour de l'apéritif offert par le comité. L'après-midi un large public a pu assister au spectacle donné par le groupe Nénette&Co. Le soir, un marché gourmand avec quelques food-trucks a réuni beaucoup de monde dans une ambiance conviviale, tout le monde attendant avec impatience le clou de cette soirée, le superbe feu d'artifice, plus beau d'année en année et qui a ravi petits et grands. Pour clore ces quatre jours de fêtes, la belote du lundi matin a attiré 39 équipes tandis que l'après-midi le concours de pétanque au chapeau, réunissait 27 équipes.

MANIFESTATIONS À VENIR

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie de l'hommage à tous les combattants pour la France se déroulera le 11 novembre, date anniversaire de la fin de la 1ère guerre mondiale. Nous vous donnons rendez-vous à 11h place du Monument aux morts pour cette célébration commémorative.



Loto du Téléthon

Le loto du Téléthon aura lieu le vendredi 8 décembre au foyer rural de Bégadan à 19h. Cette année c'est l'association du Comité des Fêtes du Port de By qui assurera l'organisation, aidée par l'ACCA et l'association des Parents d'élèves. La mobilisation de tous est importante afin d'aider l'association AFM Téléthon dans ses actions. Bien sur qu'il ne sera pas présent à Bégadan ... mais c'est le chanteur Vianney qui est le parrain de cette édition..



ACTUALITES

Nourrissage des chats errants

Dans quelques hameaux, des chats errants reçoivent de la nourriture de la part de généreux donateurs. Afin d'éviter leur développement, il conviendrait de cesser ces nourrissages parfois bienveillants, mais parfois malveillants qui empoisonnent les animaux. La barbarie n'a pas sa place dans notre commune.

Les vœux de la municipalité

Sans faillir aux traditions, nous vous proposons de venir célébrer la nouvelle année autour d'un cocktail qui se tiendra le

Samedi 6 Janvier 2024

à partir de 18h30 au Foyer rural.

En attendant, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes à venir.

Gestion des déchets

La collecte des ordures ménagères à domicile est un service du SMICOTOM. Aussi, une fois le ramassage passé, les bacs ne doivent pas rester sur les accotements. Ils doivent être rentrés pour ne pas gêner la circulation et le passage des engins d'entretien. Sur le même sujet, le dépôt sauvage d'ordures et d'encombrants dans les passes est interdit et passible d'une amende.



Nids de frelons

Vous êtes de plus nombreux à contacter le secrétariat de mairie pour signaler leur présence. En espace privé, lorsque vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques dans votre jardin ou à proximité de votre habitation, vous devez le faire enlever au plus vite à votre charge ; vous devez faire appel à une [société de désinsectisation pour la destruction de nid](#). N'essayez surtout pas de l'enlever vous-même car les frelons asiatiques pourraient être très agressifs s'ils se sentent menacés. Ils pourraient alors vous piquer et leurs piqûres sont très douloureuses et peuvent entraîner des complications graves (voire mortelles).

La mairie n'est pas responsable de la gestion des nuisibles en espace privé, mais uniquement dans un espace public comme un jardin d'enfants, un parc ou bien à proximité d'un bâtiment public.

Environnement

L'entretien des haies sur sa parcelle est un travail nécessaire mais bien laborieux. Aussi une fois cette tâche accomplie, il conviendrait de ramasser les déchets tombés dans les fossés qui obstruent les ponts et ralentissent l'écoulement des eaux de pluie. Les branchages présents peuvent également endommager le matériel d'entretien communal lors de son passage. Sur le même sujet, nous constatons que des arbres en bordure de certaines propriétés menacent de tomber sur la voirie ou de gêner son utilisation. Nous rappelons que selon la loi l'entretien des limites cadastrales et les dégâts qui pourraient en découler, sont de la responsabilité des propriétaires. Aussi, nous souhaiterions que chacun veuille bien procéder à la taille de ces arbres au plus tôt afin de sécuriser les abords.



PRATIQUE

Fermeture de la Cabane du Port de By

Suite à une dénonciation portée auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer qui a constaté l'absence de document d'urbanisme, le restaurant saisonnier La Cabane du Port de By a été contraint de fermer ses portes le 1^{er} week-end d'Octobre. En effet, la zone du Port de By, plus largement située en bordure d'estuaire est recensée en zone rouge, interdisant toute nouvelle construction. L'exploitation de ce commerce même saisonnier ne peut donc plus se poursuivre dans les conditions existantes. Son démontage est en cours. Nous ne pouvons que regretter cette décision qui nous prive d'un petit commerce qui participait à l'animation estivale de la commune. Les occupants sur le départ réfléchissent à une autre forme de restauration ... Nous y reviendrons. Il n'est pas impossible d'imaginer que d'autres communes estuariennes soient concernées par ces démontages ... A suivre !